

Mémorandum CSC

Élections fédérales,
européennes et
régionales 2024





Table des matières

Élections fédérales et européennes 2024

Mémoire CSC 3

Élections régionales 2024

Mémoire CSC wallonne 9

Mémoire CSC bruxelloise 11





Mémorandum CSC

en vue des élections fédérales et européennes de 2024 (synthèse)

Du respect pour les travailleurs et les travailleuses

La politique doit être juste. Elle doit respecter les travailleurs, la concertation sociale et la société civile. Elle doit être attentive au long terme et ouverte au monde. Elle doit investir dans une Europe sociale et durable et dans la solidarité internationale.

La CSC entend que tous les niveaux politiques visent beaucoup plus explicitement la réalisation des objectifs des Nations Unies en matière de développement durable pour 2030 (ODD 2030). Nous avons dépassé la moitié du terme mais les avancées sont insuffisantes pour de trop nombreux objectifs. Nous constatons même parfois des reculs.

À cet effet, la CSC rassemble ses priorités en dix objectifs, en guise de synthèse d'un mémorandum plus détaillé. Il doit être lu conjointement aux priorités de nos Comités régionaux et communautaires pour les élections régionales et au mémorandum de la Confédération européenne des syndicats pour les élections européennes.

Les défis sociaux, économiques et environnementaux sont tels que nous ne voulons pas que toute l'attention se porte à nouveau sur une réforme de l'État après les élections politiques. Non seulement ce positionnement risquerait de détourner des défis fondamentaux une grande partie de l'énergie politique, mais une nouvelle défédéralisation n'améliorerait pas non plus le sort des travailleurs ni la politique dans son ensemble. Ce qu'il faut avant tout, ce sont des mécanismes politiques qui améliorent la cohésion entre les politiques fédérale et régionale, à la lumière des défis européens et internationaux.

La CSC continuera à s'opposer à une défédéralisation de la protection du travail, de la concertation en vue de la conclusion de CCT et de la sécurité sociale, y compris des soins de santé.

1. Pour le plein emploi et une part salariale plus importante

La politique des «petits boulots à outrance» doit laisser la place à une politique de l'emploi inclusive, avec des emplois de qualité, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, et en collaboration avec les Régions et Communautés:

- > en adoptant une politique axée sur l'ensemble des facteurs de concurrence au lieu de viser unilatéralement le coût salarial;
- > en investissant davantage dans la formation, l'innovation, l'infrastructure, la mobilité et l'égalité sur le plan social et fiscal;
- > en préservant et en élargissant l'indexation automatique;
- > en réformant parallèlement la Loi sur la norme salariale, afin de rétablir la liberté de négociations collectives sur les salaires et la durée du travail, conformément à la condamnation de la Belgique par l'Organisation internationale du travail en novembre 2022;
- > en soutenant la redistribution du travail, notamment avec un plan d'action pour la réduction collective du temps de travail plutôt qu'en prolongeant insidieusement la durée du travail, et en accordant plus particulièrement cinq semaines de congés annuels au lieu de quatre et le 8 mai comme jour férié légal supplémentaire;
- > en offrant plus de possibilités d'emplois au travers d'une politique axée sur l'égalité des chances et l'inclusion plutôt qu'en diminuant les salaires ou en instaurant la flexibilité, la dérégulation ou des sanctions;
- > en déployant une politique forte pour l'égalité des chances entre hommes et femmes en termes de salaires et d'accès à des carrières complètes;
- > en luttant avec force contre le dumping social et la concurrence déloyale;

- en renforçant les services collectifs (secteur public et non marchand) plutôt qu'en opérant des économies aveugles, en les privatisant et en les commercialisant.

2. Pour des emplois et des carrières de qualité

Des emplois de qualité, tout au long de la carrière, en élargissant les possibilités et les droits à tous les travailleurs des PME. Il faut supprimer les emplois qui rendent malade. Il n'y a donc pas de place pour une flexibilité accrue, pour la dérégulation ni pour la disruption sociale.

Pour atteindre ces objectifs, il faut:

- > augmenter les possibilités d'adapter la durée du travail, le temps de travail et la carrière aux besoins individuels et familiaux, avec des allocations plus élevées, liées au bien-être et des assimilations pour la pension. Il faut également instaurer un congé grand-parental et rendre la prise du congé de naissance obligatoire;
- > freiner la précarisation des emplois. L'insécurité d'emploi doit être découragée et sanctionnée au lieu d'être favorisée et récompensée, sur la base du principe du «pollueur payeur»;
- > transformer les flexi jobs, les jobs d'étudiants, les starter jobs pour les jeunes et le travail pour des plateformes dans l'économie collaborative en des emplois avec un statut de travailleur à part entière;
- > rendre les emplois et l'organisation du travail plus sûrs, plus sains, plus agréables et moins lourds;
- > sanctionner les employeurs qui ne mettent pas fin à une organisation du travail pathogène et les obliger à mener une politique préventive;
- > lutter contre la fraude ou l'exclusion des droits sociaux par le biais de statuts de faux indépendants, du dumping lié au détachement ou du service communautaire obligatoire;
- > supprimer les discriminations pour les travailleurs des PME en matière de crédit-temps, d'emplois de fin de carrière, de droit à la déconnexion, de dispense de certificats médicaux et de participation;

- > concrétiser et promouvoir le droit à des négociations collectives pour les indépendants sans personnel qui ne peuvent être requalifiés;
- > l'emploi statutaire dans la fonction publique doit rester la norme;
- > créer un nouvel instrument fédéral de mesure de la qualité du travail.

3. Pour la finalisation du statut du travailleur

Des droits égaux pour tous les travailleurs plutôt qu'une fragmentation de la protection sociale, avec de plus en plus de statuts précaires. Nous voulons aussi lutter contre les passages au statut d'indépendant et donner la priorité au statut unique pour les ouvriers et les employés, en commençant par:

- > des droits égaux en matière de vacances et de pécule de vacances, sans perte pour les ouvriers;
- > une garantie salariale identique pour les trente premiers jours de maladie;
- > des droits égaux en matière de complément de chômage temporaire;
- > à travail égal, un salaire et une pension complémentaire identiques;
- > des droits égaux pour les contractuels dans la fonction publique : tous les droits des travailleurs du secteur privé doivent être étendus aux contractuels du secteur public, avec en outre une protection contre la mauvaise gestion;
- > la suppression des contrats de travail particuliers pour le personnel de maison, les étudiants, les sportifs et les travailleurs du secteur des titres-services, tout en maintenant les dispositions spécifiques en matière de protection;
- > Un statut de travailleur à part entière pour les travailleurs des plateformes, y compris ceux qui travaillent dans l'économie collaborative (voir ci-dessus).

4. Pour une sécurité sociale plus forte

Une sécurité sociale adéquate, qui offre une assurance large et suffisante contre les risques sociaux et la vieillesse, de manière solidaire et en maintenant le caractère fédéral. Elle doit être complétée par une assistance sociale qui permette aux citoyens de sortir de la pauvreté.

Cette politique nécessite un financement suffisant de la sécurité sociale afin de continuer à couvrir les risques sociaux.

À cet effet, nous demandons de:

- > renforcer la loi sur le financement de la sécurité sociale, avec une dotation publique majorée et un financement alternatif qui compense intégralement les pertes liées aux réductions ONSS (en raison du tax shift notamment) et les exonérations;
- > financer intégralement les soins de santé à partir de moyens généraux, par le biais d'une cotisation de santé généralisée (CSG);
- > prélever des cotisations sociales sur les avantages salariaux alternatifs et les plans cafétéria et imposer une interdiction généralisée de convertir des salaires bruts en avantages salariaux qui ne sont guère soumis aux cotisations et à l'impôt;
- > garantir à 100% l'indexation et la liaison au bien-être, ainsi que la péréquation des pensions publiques;
- > élaborer un plan pluriannuel pour amener toutes les allocations minimales au-dessus de la norme européenne de pauvreté pour l'assistance et 10% au-dessus de cette norme pour la sécurité sociale, en donnant la priorité aux allocations les plus éloignées de la norme européenne de pauvreté;
- > ne pas limiter les allocations de chômage dans le temps et réduire la dégressivité des allocations au lieu de la renforcer;
- > réformer les pensions de manière, précisément, à offrir plus de sécurité aux personnes âgées, en maintenant l'âge légal de la pension à 65 ans, la pension anticipée pour tous après 42 ans de carrière, avec une attention spécifique pour les personnes qui ont eu une carrière lourde; maintien intégral des pensions de la fonction publique;
- > éliminer les écarts liés au genre en matière de pension, en sauvegardant les périodes assimilées et avec un élargissement pour les périodes de soins non rémunérés;
- > adapter la sécurité sociale à l'évolution des formes de vie en commun, avec un nouvel équilibre entre l'individualisation et la solidarité;
- > dans le même temps, en exécution de la recommandation européenne sur l'accès à la protection sociale, combler les lacunes pour les contrats atypiques et les travailleurs indépendants, moyennant des cotisations égales.

5. Pour une fiscalité plus juste

Des pouvoirs publics qui protègent, soignent, investissent, redistribuent et favorisent la durabilité avec des moyens accrus pour les services publics, le non-marchand et la sécurité sociale. Une contribution équitable de chacune et chacun est indispensable, ainsi qu'un co-financement suffisant de la part des entreprises. Pour ce faire, il convient notamment:

- > de combiner deux principes dans le cadre de l'impôt des personnes physiques: un euro est un euro et les épaules les plus larges supportent les charges les plus lourdes avec un véritable impôt sur les plus-values et une taxe sur le rachat d'actions propres;
- > dans le cadre d'une fiscalité immobilière fédérale plus juste, de mettre l'accent sur la taxation des revenus locatifs réels et sur la suppression des subsides restants à partir du deuxième logement;
- > de supprimer les pièges au revenu, en particulier pour les bas salaires (suppression plus lente du bonus à l'emploi) et les allocataires sociaux;
- > de transformer la taxe sur les comptes-titres en une véritable taxe sur les grosses fortunes, sur la base d'un registre des fortunes correct;
- > de renforcer la lutte contre la fraude fiscale, l'évasion et les passages en société. Les entreprises unipersonnelles doivent être taxées dans l'impôt des personnes physiques.



6. Pour plus de participation des travailleurs

Une société démocratique, où le monde politique ne résume pas la participation au scrutin quinquennal. La démocratie exige également:

- > une plus grande participation des travailleurs dans l'économie et auprès des pouvoirs publics;
- > une meilleure protection des représentants du personnel et des délégués syndicaux, afin qu'ils puissent s'exprimer librement au nom de leurs collègues;
- > des marges pour des négociations libres entre employeurs et travailleurs, quels que soient la forme de travail, le modèle commercial ou la taille de l'entreprise, et donc aussi pour les plateformes numériques;
- > le renforcement de la concertation sectorielle, en particulier pour améliorer le bien-être au travail et lutter contre le dumping social;
- > le respect de la concertation collective pour le personnel de la fonction publique, à tous les niveaux, et donc également avec un nouvel accord pluriannuel intersectoriel;
- > des négociations collectives à tous les niveaux pour les transitions importantes (écologiques, technologiques, industrielles), afin de garantir une transition juste;
- > le respect du droit d'agir au travers de grèves ou d'actions collectives;
- > la garantie de faire valoir ses droits devant des tribunaux financièrement accessibles et – en ce qui concerne les relations de travail, la sécurité sociale et l'assistance – devant des tribunaux et cours du travail; pas d'intégration de ceux-ci dans les tribunaux civils, ni de suppression des auditorats du travail.

7. Pour une transition écologique durable

Un monde viable et durable, solidaire avec les générations futures. En considérant le monde comme un lieu emprunté pour un temps à nos enfants et petits-enfants, afin de le leur rendre dans un meilleur état. Cela requiert notamment:

- > le respect cohérent de l'Accord de Paris sur le climat, afin de parvenir à une société climatiquement neutre;
- > un plan ambitieux afin d'accompagner les travailleurs dans cette transition écologique et de donner toutes les chances de créer de nouveaux emplois verts. Cette initiative devra être pilotée au niveau national par une Commission permanente pour une transition juste afin de déboucher sur des plans d'action nationaux et sectoriels avec les interlocuteurs sociaux;
- > une fiscalité qui pousse la production, le transport et la consommation vers la durabilité, sans perdre de vue la redistribution;
- > une politique énergétique interfédérale, en dialogue avec tous les acteurs importants et les interlocuteurs sociaux, afin de sortir progressivement des énergies fossiles, en renforçant le rôle des pouvoirs publics dans l'approvisionnement en énergie et la régulation du marché et en soutenant les ménages vulnérables au moyen d'un tarif social dégressif de l'énergie (sans pièges aux revenus) et d'un soutien aux économies d'énergie. Garantir 100% d'énergie renouvelable d'ici 2050.

8. Pour une mobilité fluide et responsable

Une circulation routière moins dommageable pour l'environnement et la santé. Nous y parviendrons:

- > en retirant le plus possible de la route le trafic des voitures et des marchandises et en le transférant vers d'autres modes de transport durables, notamment par des investissements suffisants dans des transports en commun accessibles et abordables financièrement;

- > en appliquant une fiscalité durable dans le secteur des transports;
- > en imposant un plan de transport durable à toutes les entreprises, tant pour le trafic de marchandises que pour le transport de personnes, y compris les déplacements entre le domicile et le lieu de travail;
- > en intervenant durablement dans l'infrastructure de transport;
- > en instaurant la gratuité des transports en commun ou du vélo pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

9. Pour une Europe en équilibre

Une Europe qui unit et rassemble, axée sur la solidarité et le progrès social, sans dumping fiscal et social et avec une politique budgétaire qui ne se focalise pas sur des économies dans les pouvoirs publics et le démantèlement des droits des travailleurs. La confiance des citoyens ne pourra être rétablie qu'avec une Europe sociale et durable, axée notamment sur:

- > la transposition du pilier social européen en droits, règles et résultats contraignants, avec un contrôle obligatoire des droits sociaux pour toute initiative législative, des moyens efficaces pour intensifier la lutte contre le dumping social, que ce soit par le biais du détachement de travailleurs («à travail égal, salaire égal», pour toutes les composantes du salaire) ou du faux statut de travailleur indépendant;
- > un semestre européen qui ne laisse pas le volet économique primer sur les volets social et environnemental et qui ne réduit pas la politique budgétaire à des économies, mais laisse des marges pour des investissements et la protection sociale;
- > une lutte européenne contre le dumping fiscal, la fraude fiscale et l'évasion fiscale;
- > la promotion et la sécurisation du modèle européen, y compris par le biais d'accords commerciaux et d'investissement, au lieu de se plier aux exigences des multinationales.

10. Pour une mondialisation solidaire

Des pouvoirs publics nationaux et des instances européennes qui s'engagent en faveur d'un monde meilleur. Nous y parviendrons:

- > en défendant et promouvant dans le monde entier – également au travers d'accords sur le commerce et les investissements – les droits sociaux, en particulier la liberté syndicale, le droit à la négociation collective et le droit à un travail sûr et sain;
- > en ne limitant pas les politiques migratoires aux personnes convoitées par les employeurs et en ne refusant pas ou en n'expulsant pas avec indifférence tous les autres;
- > en rendant les entreprises responsables du respect des droits humains, des droits du travail et des normes environnementales dans leurs chaînes de valeur avec, tant au niveau de la Belgique, de l'Union européenne que des Nations Unies, un cadre juridique efficace sur le devoir de vigilance (*Human Rights Due Diligence*), conformément au mémorandum de la société civile belge;
- > enfin, en investissant 0,7% du PIB dans la coopération au développement, en reconnaissant le rôle de la société civile et des syndicats.



| Priorités | Revendications phares |
|--|---|
| 1. Plein emploi et part salariale plus importante | Sauvegarde de l'index |
| | Réforme de la loi sur la norme salariale |
| | Cinq semaines de vacances |
| | Lutte contre le dumping social |
| 2. Emplois et carrières de qualité | Régularisation des jobs d'étudiants |
| | Suppression discriminations PME |
| | Sanctionner les emplois qui rendent malade |
| 3. Finalisation du statut du travailleur | Droits égaux en matière de pécule de vacances |
| | Garantie salariale identique en cas de maladie |
| | Statut de travailleur à part entière pour les plateformes numériques |
| 4. Sécurité sociale plus forte | Minima supérieurs à la norme européenne en matière de pauvreté |
| | Réintégration (positive) des malades |
| | Pas de limitation dans le temps des allocations de chômage et pas de renforcement de la dégressivité (au contraire) |
| | Des pensions décentes et un âge de départ à la pension décent |
| 5. Fiscalité durable | Taxation identique des revenus du patrimoine (plus-values, revenus locatifs, rachat d'actions propres ...) |
| | Suppression des pièges aux bas salaires |
| | Impôt à part entière sur la fortune sur la base d'un cadastre des fortunes |
| 6. Participation renforcée pour les travailleurs | Sauvegarde du droit à l'action collective |
| | Garantie de l'accès aux tribunaux du travail |
| 7. Transition durable | Extension du tarif social pour l'énergie |
| | Transition juste |
| 8. Mobilité fluide et responsable | Gratuité des déplacements domicile-lieu de travail |
| 9. Europe en équilibre | Voir nos revendications phares pour les candidats aux élections européennes |
| 10. Mondialisation solidaire | Diligence raisonnable |





Mémoire CSC wallonne

Élections régionales 2024

Nos priorités

1. Planifier la transition juste

Face aux urgences sociales, écologiques et climatiques, nous souhaitons voir la Wallonie associer pleinement les interlocuteurs sociaux et environnementaux en vue de concevoir une planification de la «transition juste» de notre économie pour la rendre compatible avec son écosystème, et viser le bien-vivre en Wallonie. Nous souhaitons une planification qui s'appuie sur des plans sectoriels, visant particulièrement le secteur secondaire, et associés à de la régulation forte des acteurs, en promouvant de manière globale l'emploi de qualité et le «bien-vivre» de chacun·e.

2. Des conseiller·e·s en transition sur les lieux de travail

Pour assurer une mise en œuvre concrète, dans chaque entreprise/institution/association, d'un plan de «transition juste» de son activité, visant notamment l'usage du «bilan carbone», nous demandons à ce que la Wallonie, veille à la mise en place de conseiller·e·s en transition sur chaque lieu de travail, à l'instar de ce qui existe en matière de «conseiller en prévention». Ces conseiller·e·s en transition doivent soutenir la concertation sociale dans la mise en œuvre du code du «bien-être» au travail.

3. Réduire collectivement le temps de travail

Face au chômage qui reste trop important, à l'allongement de la carrière imposée, à la hausse des malades de longue durée, et à une surproduction nuisible au bien-être, nous souhaitons voir la Wallonie promouvoir en


son sein, et y compris par le biais de ses propres compétences, la réduction collective du temps de travail. De manière urgente, nous demandons au gouvernement wallon l'extension du «plan tandem» qui vise à réduire, quasi sans perte de salaire, le temps de travail à mi-temps des personnes en fin de carrière en lien avec l'embauche à temps plein d'un·e jeune, et ceci, dans un premier temps, pour l'ensemble de la fonction publique wallonne et des services privés d'intérêt collectifs subsidiés principalement par la Wallonie.

4. Des recettes adaptées aux besoins

Les inégalités devront décroître par le biais fiscal pour répondre aux besoins de la Wallonie. Face aux défis sociaux, écologiques et économiques, la Wallonie doit pouvoir mutualiser davantage ses richesses en vue d'améliorer globalement le bien-vivre de toutes et tous. Toute coalition gouvernementale qui assurerait un avenir meilleur sans relever le niveau de ses recettes se priverait de tout espoir de réussite, tant les besoins sont importants et vitaux. Nous ne pouvons plus nous priver d'une hausse de la fiscalité devant peser sur les épaules les plus larges, et les comportements et activités nuisibles. Nous insistons de manière particulière sur la fiscalité immobilière, ainsi que sur les droits de succession.

5. Un usage réel des indicateurs alternatifs au PIB

Nous déplorons l'usage toujours premier de la croissance du PIB comme objectif de toute politique. L'emploi de qualité ne découle pas nécessairement d'une croissance du PIB. Le soin à l'environnement et la santé non plus. Pas même la qualité de vie. Alors que le gouvernement wallon s'était engagé dans la bonne voie des indicateurs alter-



natifs au PIB, ceux-ci ne sont pas utilisés concrètement et systématiquement. Nous demandons aux futurs partis de gouvernement de s'engager à gouverner au moyen des indicateurs alternatifs au PIB. Nous leur demandons ainsi de viser, de manière prioritaire, des objectifs sociaux, sanitaires, éducatifs, environnementaux, etc.

6. Une politique familiale qui promeut l'égalité de genre

L'égalité de genre peut aussi être promue par le biais des compétences wallonnes, surtout depuis que la Région wallonne gère les allocations familiales. La pauvreté a un visage, et c'est – en moyenne – celui d'une femme, seule avec deux enfants... À ce titre, nous devons améliorer de manière conséquente les suppléments sociaux pour les parents seuls avec enfants.

7. La gratuité des TEC

Plusieurs exemples européens existent et le prouvent: la gratuité du transport commun facilite son usage et enclenche un cercle vertueux. Cette gratuité doit évidemment s'accompagner d'un effort sur la qualité du service offert, mais elle ne peut pour autant attendre ces développements. L'urgence sociale et écologique impose une rupture claire: la mobilité durable est un service public qui doit être gratuit pour toutes et tous. Nous attendons du gouvernement un calendrier programmant cette mise en œuvre et son mode de financement qui devra mettre à contribution les employeurs.

8. Un meilleur suivi de la formation continue des travailleuses

Les travailleuses sont victimes de nombreuses formes de discriminations au travail. D'abord dans l'accès à l'emploi, puis à la qualité de cet emploi, et ses conditions. À l'heure de la transformation de nombreux secteurs et métiers, face aux défis de la transition ou des «nouvelles technologies de l'information», la formation est plus encore

qu'auparavant un instrument de distinction et de discrimination. Pour assurer une plus grande égalité de genre, mais aussi plus globalement pour servir les objectifs de formation continue du monde du travail, nous souhaitons voir le bilan social évalué et amélioré. Ceci devrait nourrir les politiques régionales de soutien et de régulation de la formation, tant pour les demandeuses d'emploi que pour les travailleuses.

9. Des repas gratuits dans les écoles

Plusieurs communes l'ont déjà fait, parfois seulement pour le réseau communal, mais toutes confirment que la gratuité des repas pour les enfants de l'enseignement fondamental est un moyen peu coûteux de rencontrer de nombreux objectifs majeurs: promouvoir l'alimentation durable et locale, garantir une alimentation de qualité pour toutes et tous, égaliser les conditions de vie à l'école entre enfants, réduire l'échec et l'inégalité scolaire, et améliorer la santé des enfants. Nous souhaitons que la Wallonie fasse offre de services à toutes les écoles sur son territoire et garantisse ce repas quotidien de qualité, issu de l'agriculture wallonne.

10. L'accès à l'emploi et la formation pour les personnes «sans-papiers»

À l'hôpital, à l'école, au club sportif, dans une maison de repos, au restaurant, dans notre salle de sport, au bureau, au théâtre, nous bénéficions tou-te-s du travail de personnes sans-papiers. Face à l'Europe forteresse qui noie les migrant-e-s et cette Belgique condamnée, encore et encore, pour défaut d'accueil des migrant-e-s. Ce sont (trop) régulièrement des communautés locales qui doivent se mobiliser pour empêcher l'expulsion de notre voisin-e, de notre collègue, de notre ami-e. Ceci doit cesser. La CSC demande une régularisation des personnes sans-papiers et un accès indiscriminé à l'emploi et la formation pour tou-te-s les migrant-e-s. On ne peut d'une main se plaindre du manque de bras, et de l'autre expulser des personnes qui travaillent ici.



Mémorandum CSC bruxelloise

Élections régionales 2024

Nos priorités

1. Aides économiques

La Région a soutenu généreusement les entreprises durant la crise Covid puis la crise énergétique. Nous rappelons nos exigences portant notamment sur la non-distribution de dividendes pour les entreprises qui ont ainsi été soutenues. Nous demandons que des vérifications aient lieu.

L'orientation des aides publiques vers les entreprises environnementalement et socialement exemplaires est louable. Nous constatons une difficulté pour établir des critères d'exemplarité valables pour l'ensemble des entreprises qui soient praticables pour l'administration. Nous demandons qu'un travail de comparaison plus fin par secteur puisse être mené et que l'expérience acquise dans les dispositifs actuels (dont la grille de finance.brussels et le baromètre de la qualité de l'emploi) puisse être utilisée pour améliorer les critères d'exemplarité sociale dans le futur.

2. Mobilité

La CSC bruxelloise continue à défendre la priorité des modes actifs – dont la marche – et des transports en commun publics en matière de mobilité. Elle insiste cependant pour que les plans d'aménagement de circulation prévus dans le plan régional de mobilité (Good move) fassent l'objet de concertations locales pour une implémentation réussie.

La CSC bruxelloise insiste pour qu'un accord inter-opérateurs, entre les opérateurs régionaux et ferroviaire de transports en commun, permette l'établissement d'un abonnement social. Le paiement des abonnements sociaux doit pouvoir se faire de manière mensuelle sans désavantage par rapport au prix annuel. Nous demandons

également que les plans de mobilité d'entreprise soient soumis à l'avis du CE et que les représentants des travailleurs soient assistés dans leur analyse de ceux-ci par des experts syndicaux subventionnés (cf. experts diversités).

3. Aménagement du territoire

La CSC revendique un aménagement du territoire qui soit à la hauteur des enjeux de long terme. Il est nécessaire de développer des quartiers multifonctionnels qui permettent des déplacements en modes actifs, offrent des espaces verts et îlots de fraîcheur, ainsi que des espaces de cohésion sociale à toutes et tous.

Le foncier public doit être utilisé principalement pour développer du logement social et des équipements collectifs. L'espace pour le développement économique doit faire de la place pour la production urbaine et pas uniquement pour les services, de manière à offrir des emplois locaux au sein d'une économie qui vise la circularité.

4. Logement et énergie

La CSC s'indigne du fait que la crise du logement se prolonge et que la liste d'attente des logements sociaux s'allonge. Aujourd'hui les prix des colocations – qui restaient encore une solution pour les jeunes à condition d'échapper au statut de cohabitant – explosent. Les charges énergétiques tirent le prix du «loyer chaud» vers le haut. La CSC rappelle ses revendications en matière de gel et d'encadrement des loyers, car aujourd'hui, ce droit fondamental est mis en danger par la discrimination sur base du revenu.

Face à la fin programmée du tarif social étendu pour l'énergie au niveau fédéral, nous réclamons le maintien de conditions d'octroi simplifiées du statut de client protégé pour éviter à de nombreux ménages des conditions indignes.



5. Emploi et formation

La formation et l'enseignement restent des clés essentielles pour accéder à l'emploi (voir Congrès). En particulier, la formation en alternance devrait être accessible aux jeunes en obligation scolaire exclusivement via les CEFA, réservant les formations pour indépendants au public adulte. De manière générale, les pouvoirs publics doivent tout mettre en œuvre pour offrir un parcours de formation vers l'emploi le plus sécurisé et personnalisé possible, particulièrement pour les groupes vulnérables (personnes issues de l'immigration, peu qualifiées, personnes handicapées, chômeurs de longue durée). Ce parcours doit toujours s'effectuer sur base volontaire. Nous constatons aussi des attentes parfois démesurées de la part des employeurs qui devraient assumer leur part de formation des travailleurs.

La CSC bruxelloise reste convaincue que personne n'est inemployable. Afin de rencontrer les nombreux besoins sociaux, l'offre publique et non-marchande d'emploi devrait également être développée, instaurant une spirale vertueuse d'augmentation de l'emploi et de soutien à la population. La CSC demande la réactivation de la carte d'accès aux emplois publics pour les bruxellois n'ayant pas le CESS ainsi que le respect des quotas de membres du personnel porteurs d'un handicap dans les différents services publics.

6. Transition juste

Que ce soit en matière de mobilité, de chauffage de son logement ou de mutations dans les métiers, les dynamiques de transitions débutent à Bruxelles. La CSC encourage celles-ci au vu de l'urgence de développer une économie décarbonée et respectueuse de l'environnement.

Cependant, ceci ne peut pas se faire au détriment des plus fragiles de notre société. Les solutions qui impliquent l'adaptation des comportements doivent être concertées avec les parties prenantes, les financements doivent être

supportés par les plus aisés et la sécurité des trajectoires professionnelles doivent être assurées pour garantir une transition juste.

7. Contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi

La CSC souhaite une procédure de contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi aussi transparente et objective que possible, dans laquelle différents organes procèdent à une (ré)évaluation objective et uniforme du dossier.

Il est important de faire une distinction claire entre l'accompagnement et le contrôle du demandeur d'emploi tout en gardant une cohérence entre les différents services. Dans ce contexte, nous demandons un renforcement du service d'accompagnement.

Le contrôle de la disponibilité des chômeurs ne doit pas être basé sur une approche «bureaucratique». Le dossier et la procédure de contrôle doivent être aussi accessibles que possible au demandeur d'emploi, en tenant compte du contexte individuel et de la fracture numérique.

La CSC demande également qu'une collaboration efficace soit maintenue entre Actiris et les syndicats et que le demandeur d'emploi soit correctement informé de l'aide possible d'un représentant syndical.

8. Insertion socio-professionnelle (ISP)

L'ISP est un élément fondamental dans le paysage bruxellois et son public fragilisé. Son évaluation ne peut se limiter aux 'sorties positives' vers l'emploi ou la formation qualifiante. Nous plaçons pour que ces dispositifs d'ISP gardent leur mission d'éducation permanente et d'accompagnement psychosocial ainsi que d'alphabétisation. Le public cible doit également permettre d'intégrer une proportion de détenteurs du CESS qui peut aussi rencontrer des difficultés socio-professionnelles.

Une révision du financement du secteur de l'insertion socio-professionnelle est cependant nécessaire pour lui garantir une stabilité structurelle via des subsides pluriannuels.

9. Concertation sociale et gestion paritaire

La CSC bruxelloise entend jouer son rôle de manière responsable dans la concertation sociale et la gestion paritaire. La méthode des priorités partagées (concertation en amont de la première lecture au gouvernement) nous semble porter des fruits et permettre une discussion plus ouverte. Elle ne peut cependant limiter toute critique qui serait émise en présence du texte concret. La CSC demande aussi un retour plus régulier – voire une obligation de retour – de la part du gouvernement sur les raisons pour lesquelles il choisit de s'éloigner des recommandations émises par les partenaires sociaux.

La CSC bruxelloise participe à la gestion de plusieurs organismes d'intérêt publics bruxellois (Actiris, Bruxelles Formation, Iriscare) qui négocient un contrat de gestion avec le gouvernement. Nous tenons à rappeler que, d'une part, cette négociation doit être libre entre les deux parties et que, d'autre part, l'autonomie de gestion doit permettre des réallocations de crédits internes en fonction des priorités et des contraintes sans nécessiter d'accord systématique du ministre du Budget.

